



LES FÉDÉRATIONS DE PÊCHE CONTINUENT DE SE BATTRE

Assainissement de la centrale sur la Linth : une pétition contre le boycott des travaux

LA TRUITE LACUSTRE DE LA LINTH, DES LACS DE WALENSTADT ET DE ZURICH EST DE PLUS EN PLUS SOUS PRESSION. LES FÉDÉRATIONS DE PÊCHE DE GL, SG, SZ, ZH, SOUTENUES PAR LA FSP, ACCUMULENT LA PRESSION SUR L'AMENAGEMENT DE LA CENTRALE DE NETSTAL GL.

Le non-assainissement de la centrale électrique de Netstal sur la Linth est une source d'irritation depuis des années et est au centre de l'attention publique depuis l'automne dernier. D'une part, l'exploitant de la centrale refuse d'assainir le tronçon à débit résiduel et l'échelle à poissons, d'autre part, le canton de Glaris n'applique pas ses propres décisions (voir aussi les éditions de décembre 2023 et janvier 2024 du Journal suisse de la pêche).

Scandaleux retard dans l'application de la loi

"On parle, on temporise, on décrète, on promet, mais rien ne se passe depuis des années". C'est ce qu'affirme Hansruedi Kubli, chargé de la protection des eaux à la fédération glaronnaise de pêche, à propos de l'urgence d'exécution de l'assainissement de la centrale de Netstal

de Linth-Kraft AG. "Ce qui se passe sur la Linth est une catastrophe écologique et politique", renchérit David Bittner, administrateur de la Fédération Suisse de Pêche. "Les lois en vigueur sont tout simplement ignorées".

Depuis 32 ans ... depuis 11 ans ... nada !

Rappelons les faits : en 1992, des dispositions relatives aux débits résiduels ont été définies dans la loi sur la protection des eaux. Le délai de mise en œuvre était fixé à 15 ans et a ensuite été prolongé de cinq années supplémentaires. "Dans le cas de Linthkraft AG, 32 ans se sont écoulés sans être mis à profit pour assainir", critique Stefan Keller de la fédération cantonale de pêche de Schwyz. Plus ennuyeux encore : le gouvernement glaronnais a certes pris des décisions, mais rien n'est mis en œuvre, et encore moins contrôlé !

Vue sur le canal
amont (à gauche)
et sur le tronçon
à débit résiduel
(à droite) ... ou le
misérable reste
de celui-ci.

Foto: KFVG

*"On
parle, on
temporise,
on décrète,
on promet,
mais depuis
des années,
rien ne se
passe".*

Hansruedi Kubli

SUCCÈS INTERMÉDIAIRES GRÂCE À LA PÉTITION

La réponse du canton de Glaris à la pétition est arrivée juste avant la clôture de la rédaction. Il est remarquable que le Conseiller d'État Kaspar Becker (qui a changé de département à la mi-mai) confirme le problème. Il écrit : "La pétition touche des points ouverts et déplore à juste titre la situation insatisfaisante de la centrale électrique de Linth-Kraft AG, qui est d'une grande importance pour la faune piscicole de la Linth". Il est en outre réjouissant de constater que le canton demande expressément à la centrale de ne plus assécher l'échelle à poissons à intervalles réguliers. Troisième point réjouissant : la demande de concession promise par le canton pour début 2025. Cependant, jusqu'à présent, les délais fixés par la Confédération ou le canton n'ont pas été respectés ni exigés.

Voilà pour les points positifs. Hansruedi Kubli, de la fédération glaronnaise de pêche, qualifie de "plus que décevant" le refus de l'augmentation immédiate du débit résiduel de 800 à 1784 litres par seconde. "La justification selon laquelle cela n'apporte pas grand-chose sur le plan écologique montre malheureusement que les aspects économiques priment sur les dispositions relatives aux débits résiduels exigés par la loi sur la protection des eaux".

Toujours est-il que ce succès partiel motive les fédérations de pêche à poursuivre le combat. La prochaine étape consistera à demander une table ronde d'ici fin juin, "car cela fait un an et demi que nous demandons des discussions, sans succès", explique Kubli.

Bi.

Conséquences jusque dans les lacs de Walenstadt et de Zurich

Et comme si cela ne suffisait pas : la passe à poissons de la centrale de Netstal devait être rénovée d'ici 2022. Mais elle ne fonctionne toujours pas et rend la migration des poissons impossible. Selon Sacha Maggi, président de la fédération de pêche zurichoise, les conséquences sont fatales : "La centrale de Netstal est la centrale la plus en aval sur la Linth glaronnaise et son dysfonctionnement écologique provoque une chute disproportionnée de la population de truites lacustres jusque dans les lacs de Walenstadt et de Zurich". C'est pourquoi Roger Staub, président de la fédération de pêche de Saint-Gall, déclare : "Dans l'intérêt de tout le système aquatique régional, il est temps d'agir enfin, pour les truites lacustres comme pour tous les autres organismes aquatiques".

Voici les revendications immédiates

Après des années de tergiversations tactiques et un refus avéré de travailler à l'application des prescriptions en matière de protection des eaux, les fédérations de

pêche de Glaris, Schwyz et Saint-Gall, la Fédération Suisse de Pêche ainsi que le WWF Glaris et Suisse ont déposé une pétition auprès du Conseil d'État et de la centrale électrique. Avec les revendications suivantes :

- Augmentation du débit résiduel à 1784 litres
- par seconde, au plus tard à partir du 15 juin 2024 selon le rapport sur les débits résiduels.
- De l'eau en permanence dans l'échelle à poissons, au plus tard à partir du 15 juin 2024 selon la législation sur la protection des eaux et la pêche.
- Assainissement de la "passe à poissons" selon la LFSP, art. 10, jusqu'au 31 décembre 2025, conformément à la décision du service de la pêche du canton de Glaris.
- Nouvelle concession en lieu et place du droit ancestral jusqu'au 31 décembre 2025, conformément à la décision du Tribunal fédéral concernant la centrale Hammer dans le canton de Zoug.

Kurt Bischof

6|2024 **Petri-Heil**

« DU TEMPS ET L'ENVIE DE NOUVEAUTÉ »

Daniel Jositsch, conseiller aux États, candidat à la présidence centrale de la FSP

QU'EST-CE QUI ATTIRE L'ÉMINENT CONSEILLER AUX ÉTATS DANIEL JOSITSCH AU POSTE DE PRÉSIDENT CENTRAL DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE PÊCHE ?

Daniel Jositsch, Conseiller aux États zurichoïse et professeur de droit pénal, devrait être élu le 29 juin 2024 lors de l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche pour succéder à Roberto Zanetti. Cette nouvelle a surpris tout le monde à la mi-mars.

Étonnant - mais compréhensible

Les pêcheurs ont été surpris, tout comme les politiques et le public. "C'est compréhensible, je n'avais jusqu'à présent pas grand-chose à voir avec la pêche ou la fédération", explique Daniel Jositsch dans un entretien avec le Journal Suisse de la Pêche. Lorsqu'il a pu à chaque fois expliquer sa décision par "le fait que je me suis toujours intéressé à la protection de la nature et des animaux au Parlement et que j'aimerais bien relever encore une fois un nouveau défi, cela a toujours été bien accueilli". D'ailleurs, les réactions ont toutes été positives, "car



Daniel Jositsch, Conseiller aux États, président central désigné de la Fédération Suisse de Pêche.

l'engagement des pêcheurs et des pêcheuses est très apprécié dans la société".

Suffisamment de temps pour la FSP ?

Ces derniers temps, le Conseiller aux États Daniel Jositsch a quitté différentes fonctions. Il mentionne par exemple la vice-présidence du groupe parlementaire et la fin d'une partie de son activité d'enseignant à la Haute école de Lucerne. "Cela me laisse à nouveau du temps et l'envie de faire de nouvelles choses". Dans cette constellation, il estime que la demande de Roberto Zanetti est arrivée au bon moment.

Daniel Jositsch est très motivé pour s'engager en faveur des eaux, des poissons et des pêcheurs. "Les préoccupations de la fédération de pêche sont très importantes et je me réjouis de découvrir un tout nouveau domaine thématique".

C'est au Parlement que "la musique joue"

Concernant la pertinence politique de la fédération, Jositsch souligne : "Pour une fédération qui veut jouer un rôle politique, l'ancrage au Parlement est central, car c'est là que se joue la musique". Pour le reste, il se garde bien de faire des déclarations de fond. "J'ai appris que lorsqu'on assume une nouvelle tâche, il faut d'abord se faire une idée d'ensemble avant de définir des objectifs avec le Bureau directeur." Il devrait toutefois être clair que le nombre de membres et la situation financière de la FSP seront des thèmes importants.

Kurt Bischof

BRAVO, ROBERTO ZANETTI!

Daniel Jositsch rend hommage au président central sortant de la FSP en ces termes : "Roberto Zanetti était l'un des membres les plus influents du Conseil des États grâce à son caractère aimable et collégial, à ses capacités rhétoriques hors pair et à son flair politique infaillible. Il s'est engagé corps et âme pour la pêche et la fédération. En outre, c'est un bon ami avec lequel on prend volontiers une bière".

OUI AUX DÉBITS RÉSIDUELS

Loi sur l'électricité : votation du 9 juin 2024

L'APPROBATION DE LA LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ LORS DE LA VOTATION POPULAIRE DU 9 JUIN 2024 EST IMPORTANTE POUR LA PÊCHE, ET CE POUR DEUX RAISONS.

La première raison est la défense des dispositions relatives aux débits résiduels. Celles-ci ne sont en effet pas touchées par la loi sur l'électricité. C'est pourquoi le Bureau directeur et la Conférence des présidents cantonaux de la Fédération Suisse de Pêche (FSP) recommandent tous deux à l'unanimité de voter OUI au projet - et ce, par conviction ! Au début des délibérations sur le projet complexe d'un approvisionnement sûr en électricité, certains milieux ont lancé une attaque frontale contre toutes les prescriptions relatives à la nature et à l'environnement, et donc aussi contre les débits résiduels inscrits dans la loi.

Non négociable pour la FSP

Au cours des deux dernières années, la fédération faîtière suisse et les fédérations cantonales ont tout mis en œuvre pour défendre les débits résiduels existants.

Car sans eau en quantité suffisante, pas de vie, raison pour laquelle les prescriptions relatives aux débits résiduels ne sont pas négociables pour la FSP. Grâce à la ténacité et au lobbying, cette lutte défensive a réussi. C'est pourquoi Roberto Zanetti, président central de la FSP, constate, dix jours avant la votation populaire : "Les prescriptions relatives aux débits résiduels sont pour nous sacrées et sont finalement ressorties intactes des délibérations".

Table ronde ... la suite des événements !

La deuxième raison de l'intérêt marqué des milieux de la pêche pour le OUI résiduel dans la table ronde sur la force hydraulique. Cela témoigne de l'attitude constructive de la Fédération Suisse de Pêche. Zanetti : "Nous, pêcheurs, tenons parole et sommes favorables à l'extension des 16 grandes centrales hydroélectriques inscrites dans la loi". Mais il s'agissait de bien plus que ces projets. Zanetti : "Pour la première fois, lors de la table ronde sur l'énergie hydraulique, tous les acteurs se sont engagés à œuvrer en faveur d'un assainissement écologique accéléré de l'énergie hydraulique et à exiger davantage d'argent à cet effet.

Kurt Bischof

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

Lors de la vidéoconférence des présidents avec les fédérations cantonales, il a été question de thèmes d'avenir pour la Fédération Suisse de Pêche. Le président central Roberto Zanetti a expliqué la proposition d'élection du Bureau directeur pour sa succession (voir page 54). La candidature du conseiller aux États Daniel Jositsch a été très bien accueillie par les présidents.

Un potentiel inexploité

Un autre thème important pour l'avenir a été un premier débat sur la création de nouvelles catégories de membres pour les personnes individuelles et les sociétés. Zanetti a souligné qu'il ne s'agissait en aucun cas de concurrencer les fédérations cantonales. "Mais il existe un potentiel assez important de personnes et d'organisations que nous devrions utiliser dans l'intérêt de la pêche". Un troisième thème important pour l'avenir était l'information sur la création d'une banque d'adresses centralisée. Il s'agit d'obtenir un maximum de synergies entre la FSP, les fédérations cantonales et les sociétés. *Bi*



AGENDA

29.6.2024
Assemblée des délégués FSP
Obwald

24.08.2024
Championnat des jeunes
pêcheurs
Moossee (BE)

14.9.2024
Conférence des présidents
Lausanne

28.9.2024
Catch & Clean Day
Toute la Suisse

IMPRESSUM

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch

